

Informations de base	
<p>2018/3004(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Date à laquelle l'obligation de compensation prend effet pour certains types de contrats</p> <p>Complétant 2010/0250(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/3004(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2010/0250(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/15261